



# SNCF RÉSEAU DIGITALISATION

ASTI<sup>1</sup> VERSUS ESTI<sup>2</sup>

## DES INQUIÉTUDES PERSISTANTES

À la suite des différentes tables rondes avec les organisations syndicales, l'UNSA a été reçue en bilatérale pour clarifier certains points et obtenir des réponses à nos questions. Des positions nationales, mais des marges de manœuvre laissées aux zones de production...

### DES POINTS SANS RÉPONSES

Un certain nombre de points n'auront leurs réponses que lors de la présentation des dossiers dans les instances des ZP :

- **risque** de fusion ;
- **mutualisation** des fonctions supports ;
- **les impacts** en matière de charge de travail et d'emploi sur les infrapôles et les EI.

### PROCHAINES ÉTAPES DU CALENDRIER

- **Information** puis consultation au CSE Central Réseau avant l'été.
- **Organisation** de CSP dans les zones de production.
- **Information** puis consultation dans les différents CSE des zones de production avant la fin de l'année.

### DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU PROJET INITIAL, NOTAMMENT SUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE PROJETÉE

- **Pas de volonté** de fusionner des ASTI. Néanmoins, des analyses fines seront réalisées pour résoudre les problèmes fonctionnels. L'UNSA s'est opposée à toute fusion et sera vigilante sur ce point lors des CSP en zone de production afin que la proximité et les conditions de travail ne soient pas péjorées.
- **Ancrage des informaticiens** avec la création des secteurs informatiques industriels dans les unités territoriales télécom et informatique (UTTI).
- **Les secteurs TRANSCOM** resteront des entités à part entière.
- **Les antennes travaux territoriales** restent sur leur périmètre, mais seront rattachées à une unité travaux zonale.
- **Création d'unités travaux** au niveau du siège UP qui devrait être localisé à proximité des sièges d'établissements.
- **Localisation des sièges des ESTI** : Lyon, Saint-Pierre-des-Corps et Lille.
- **Pas de modification** des LPA prévue.



### L'ÉVOLUTION DES CRIR<sup>3</sup>

L'entreprise veut des équipes de spécialistes radio qui s'appelleront ART. Des groupes de travail sont réunis pour réfléchir à leur organisation. Elle souhaite passer de quatre structures, dont une en IDF à neuf équipes, dont deux en IDF. Leurs mises en place pourront différer du déploiement des nouveaux établissements.

<sup>1</sup> Agence service télécom et informatique.

<sup>2</sup> Établissement service télécom et informatique.

<sup>3</sup> Centre régional d'intervention radio.



UNSA-FERROVIAIRE